

# pour



# 19

## en Corrèze

Bulletin n°121 septembre 2022

**L'ENSEIGNEMENT, L'EDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE**

**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Prix : 0,3 €

Déposé le 21/09/2022

### Pour l'Enseignement, l'Éducation, la Recherche, la Culture en Corrèze

Bulletin trimestriel de la section Corrèze de la Fédération Syndicale Unitaire

ISSN : 1259 – 3060. CPPAP : 0725 S 07414. Dépôt légal : à parution

Directeur de publication :

Nathalie Ribière

Imprimé par nos soins dans nos locaux

### Sommaire:

- P1: edito
- P2,3: Action du 29 septembre
- P4: et 5 la FSU19;
- P6: AESH, éducation prioritaire
- P7: Evaluations d'écoles
- P8 : LP disparition programmée
- P 9: Crise du recrutement
- P10: SNEP
- P11: SNUPDEN
- P12: CNR

## Éditorial

Après le Beauvau de la sécurité, le Ségur de la santé, le Grenelle de l'Éducation qui chacun n'ont débouché que sur des miettes de réforme, après un grand débat sur la transition écologique dont nous ne pouvons que constater qu'il n'a servi à rien, voilà que s'annonce le Conseil National de la Refondation.

Quand le gouvernement noie les problèmes pour mieux éviter de les traiter, la FSU refuse de cautionner une supercherie de plus. Nous ne participerons pas au CNR. La situation est grave et nécessite des mesures d'urgence que ce grand déballage médiatique ne permettra pas.

Quelques domaines retiennent notre attention :

**Les mesures sur le « pouvoir d'achat »** sont quasi insignifiantes, ponctuelles, partielles, non contraignantes pour les entreprises qui auront le choix de verser ou pas les primes, de revaloriser ou pas, par des accords de branches, les salaires. Ces mesures ne sont pas pérennes, ne sont soumises à aucune cotisation, ce qui fragilise encore plus notre système de sécurité sociale. Il faut agir rapidement comme nos voisins européens en taxant les super profits pour avoir enfin les moyens de mettre en place une réelle transition écologique.

**La contre-réforme de l'assurance chômage** qui a réduit encore le nombre de travailleuses et travailleurs indemnisés. Nous refusons une nouvelle contre-réforme qui encore une fois fait passer les chômeurs pour des profiteurs, des fainéants. De réelles avancées sont attendues en matière de conditions de travail et de rémunérations qui rendraient attractifs les emplois proposés quelle que soit leur nature.

**Le renforcement et l'amélioration des services publics**  
Après une crise sanitaire sans précédent, à l'heure de la crise sociale ( la récession se dessinant), de la crise climatique avec la multiplication des incendies de cet été il est plus que temps de reconstruire un service public de qualité.

Où il faut un service public du transport débarrassé de la concurrence pour permettre l'accès à un transport sûr et peu polluant, développé sur tout le territoire, désenclavant des secteurs jugés non rentables.

Où il faut un service public de l'énergie sorti du marché qui permettrait un contrôle réel des prix. Les feux de forêts de cet été ont démontré que nous manquons de pompiers, que leurs équipements sont à changer ou à améliorer. Ils ont aussi démontré qu'une véritable gestion de la forêt est nécessaire et que l'ONF doit retrouver tous les postes supprimés !

Où le secteur de la santé mérite enfin des mesures concrètes pour rendre le secteur attractif, pour permettre aux soignants d'exercer dans un service public de santé de proximité, qualitatif, humain.

Où enfin le secteur de l'éducation dont nous dénonçons depuis des années le mépris par les gouvernements successifs et la destruction programmée par le dernier gouvernement (gel du point d'indice, fermetures de classes et de postes, managérialisme calqué sur celui du privé, culture du résultat au détriment des plus fragiles, insuffisance de moyens financiers et humains...), ce secteur nécessite un investissement massif au profit des générations à venir.

Nous ne pouvons préparer le monde de demain au travers des bouleversements que nous vivons et dont pour certains nous ne faisons que percevoir les prémices, avec une vision toujours plus libérale, des recettes uniquement liées au marché et à la croissance.

Enfin de la même façon nous refuserons toute nouvelle attaque de notre système de retraite. Même le Conseil d'Orientation des Retraites ne voit pas l'intérêt d'une réforme car le système par répartition deviendra excédentaire dans quelques années ! Il faut en finir avec la culture de l'individualisme, retrouver le sens du collectif et l'esprit qui a guidé le Conseil National de la Résistance .

**Nathalie Ribière**



**Pour les salaires et la justice sociale et écologique, luttons !**

**En grève le 29 septembre !**

La situation inédite d'augmentation rapide du coût de la vie appelle des mesures d'une toute autre ampleur que celles prises jusqu'à présent par le gouvernement. La loi dite « pouvoir d'achat » votée cet été se contente de poser quelques rustines et, à travers les exonérations de cotisations, ampute le salaire socialisé.

Dans la fonction publique, la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice est en deçà de l'urgence à relever l'ensemble des rémunérations de 10% au moins pour préserver les conditions de vie de tou-tes les agent-es publics, et un plan pluriannuel de rattrapage des pertes subies. De même pour les retraité-es, les 4% de revalorisation des pensions ne correspondent pas à l'inflation, la dégradation de la situation des retraité-es se poursuit.

Pour la FSU, la situation impose une négociation sur l'ensemble des grilles de rémunération et de carrière intégrant de nécessaires mesures pour permettre en particulier d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et une indexation du point d'indice sur les prix. C'est un enjeu de société, car il en va de l'attractivité des métiers de la fonction publique, et donc de l'existence de services publics répondant aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire, et de la possibilité de vivre dignement de sa pension.

Pour le gouvernement, le partage des richesses n'est pas une option. Pour preuve, il refuse de rétablir l'impôt sur la fortune, il ne met pas en œuvre une taxe sur les superprofits que d'autres pays ont su imposer, il aggrave la logique d'une fiscalité qui assèche les comptes de l'Etat au profit des grandes entreprises et au détriment des services publics (santé, éducation...) et du financement de la transformation écologique.

Par ailleurs, il annonce une nouvelle réforme des retraites qui exige de travailler davantage et qui pourrait conduire à amputer encore davantage le montant des pensions. Il veut également poursuivre la réforme de l'assurance chômage qui va à l'encontre du droit des travailleur-euses d'obtenir des indemnités chômeuses justes.

De plus, la volonté de durcir les conditions d'obtention du RSA n'aura pour effet que d'affaiblir les conditions d'emploi de toutes et tous. Pour la FSU, l'injustice sociale n'est pas admissible, le partage des richesses est essentiel !

**Pour toutes ces raisons, la FSU appelle à participer massivement à la journée de grèves et manifestations du**

**29 septembre**

**dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle à laquelle appellent aussi la CGT et l'Union syndicale Solidaires.**

**Manifestations : Ussel 11 heures (lieu à définir) - Brive 14h (Place Churchill)**



À l'heure de la préparation du budget, l'abondance et de l'insouciance La fin de l'abondance mais pour qui ?

Pour les plus riches, c'est toujours l'heure de l'insouciance avec des vols en jets privés qui polluent, pour eux pas de crise climatique

Pour les grosses fortunes et les entreprises du CAC 40 la France est championne du monde du versement des dividendes, 44.3 milliards d'euros versé. Une hausse de 33% en un an !

Pour la majorité de la population pour dire que c'est la fin de l'abondance encore eu t-il fallu qu'il y ait un début !

Les mesures sur le pouvoir d'achat sont quasi insignifiantes, ponctuelles, partielles, non contraignantes pour les entreprises qui auront le choix de verser ou pas les primes, de revaloriser ou pas les salaires par des accords de branches.

**Ils (LREM et ses alliés LR et RN ) refusent de taxer les supers profits!**

L'été que nous venons de vivre démontre l'urgence climatique et sociale (hausse des prix de l'énergie et des produits courants, feux de forêt, sécheresse, canicule, manque d'enseignants et de professionnels de santé ).

L'urgence serait de permettre à la population de vivre correctement .

Loin de l'abondance, nous revendiquons une vie décente!

**Pour cela nos organisations syndicales veulent :**

☉ De véritables augmentation de salaire avec une hausse qui tienne compte de l'inflation et qui concerne tous les salaires ( création d'une échelle mobile des salaires permettant que, dès qu'il y a inflation tous les salaires augmentent d'autant). Les primes « Macron » sont laissées au « bon vouloir » des employeurs. Elles ne sont pas pérennes, ne sont soumises à aucune cotisations, ce qui fragilise encore plus notre système de sécurité sociale mis en place par le Conseil National de la Résistance.

☉ Le renforcement et l'amélioration des services publics, notamment un service public du transport débarrassé de la concurrence pour permettre l'accès à un transport sûr et peu polluant. Un service public de l'énergie sorti du marché permettant un contrôle réel des prix (c'est possible, le Portugal et l'Espagne se lancent !)

☉ Même l'enseignement professionnel est mis à mal, dans une idéologie dogmatique libérale, le gouvernement Borne veut donner aux seules entreprises la formation professionnelle. Le but est d'en finir avec la notion de « métier » mais de soumettre les travailleuses et travailleurs à un poste unique et ainsi de pouvoir plus facilement les licencier! À contrario nous sommes attachés à la promotion d'une formation professionnelle permettant à chacun l'acquisition de toutes les compétences indispensables à l'exercice d'un métier dans sa totalité.

☉ Nous refuserons toute nouvelle attaque de notre système de retraite, quand, même le Conseil d'Orientation des Retraites ne voit pas l'intérêt d'une réforme car le système par répartition deviendra excédentaire dans quelques décennies ! Nos organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires...) feront front contre les attaques et pour obtenir des avancées sociales !

☉ Un abandon de la contre nombre de travailleuses et travailleurs indemnisés contre-réforme qui définirait les conditions d'accès à l'assurance chômage en fonction de la conjoncture économique (en quoi les travailleurs et travailleuses sont ils responsables de la conjoncture économique?)

☉ Les difficultés de recrutement d'enseignants est un signe plus qu'inquiétant de ceux qui ont détruit l'éducation depuis de trop nombreuses années en supprimant des postes, en gelant le point d'indice, en fermant des classes, en mettant en place dans l'Education Nationale un management inhumain aussi bien pour les élèves que pour les salariés tendent à traiter l'école comme une entreprise privée. Il est grand temps de rétablir enfin un cadre bienveillant, accueillant et d'investir pour celles et ceux qui préparent et représentent l'avenir de notre pays.

☉ Les feux de forêt ont démontré que nous manquons de pompiers, que leurs équipements sont à changer ou à améliorer. Ils ont aussi démontré qu'une véritable gestion de la forêt est nécessaire et que l'ONF doit retrouver tous les postes supprimés !

Les pensions de retraite et d'invalidité des régimes de base ont certes été revalorisées de 4% au 1er juillet. Mais cela ne compense ni les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis plusieurs années, ni l'augmentation dramatique du coût de la vie.

Il est urgent de porter les petites pensions au niveau du SMIC, de revaloriser d'urgence les retraites complémentaires et d'augmenter l'ensemble des retraites à hauteur de l'inflation réelle.

**Nous sommes en état d'urgence sociale.**

Alors que la population s'appauvrit, les dividendes versés aux actionnaires explosent.

**C'est pourquoi l'intersyndicale corrézienne des retraité(e)s dont font partie la SFR-FSU et la FGR appelle à participer massivement aux manifestations prévues**

**le jeudi 29 septembre à Ussel à 11h,  
à Brive à 14h place Winston Churchill**

- pour une augmentation des pensions qui maintienne le pouvoir d'achat des retraité(e)s
- pour une véritable justice fiscale

## La FSU 19

### Permanences des syndicats de la FSU

- **A Brive**

26 avenue Guynemer

05.55.86.19.59

Lundi, Mardi, Mercredi (sur Rendez-vous)

Permanence téléphonique

- **A Tulle**

Place de la Bride

05.55.20.27.75

**Les représentants des différents  
syndicats restent joignables par  
téléphone à tous moments**

- **SNUipp**

Place de la Bride

05.55.20.27.75

snu19@snuipp.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h

- **SNES**

Laetitia Agnoux: 06.26.39.98.47

Cédric Rava: 06.29.51.96.80

S2-19@limoges.snes.edu

- **Responsable AESH:**

- catherine Soares:06.77.34.57.11

Catherine.soares@snes.edu

- **SNUEP**

Sandra Lescure: 06.71.68.07.24

## La FSU organise le 18 octobre 2022

au lycée René Cassin de 9h à 16h un stage de formation sur le thème

«Le statut de fonctionnaire : protection contre le management».

Ce stage sera animé par **Paul Devin**

Syndicaliste, Paul Devin a été inspecteur de l'Éducation Nationale et secrétaire général du SNPI-FSU. Il est actuellement président de l'Institut de Recherche de la FSU

### Thème du stage:

Le statut permet à la fois de protéger les droits du fonctionnaire et de garantir les finalités d'intérêt général du service public. Le management néolibéral néglige cette double finalité pour lui préférer l'injonction autoritaire, au mépris des questions essentielles :

- Quelles sont les limites de l'autorité hiérarchique ?
- Mes obligations limitent-elles mes droits?
- Est ce que je dois obéir ?
- Concrètement, c'est quoi la liberté pédagogique?

## Stage: préparer sa retraite: le 22 novembre

Ce stage sera animé par Gracianne Charles du secteur retraites au SNES-FSU national

- Les réformes des retraites, leur bilan, les perspectives (cadre politique, allongement du temps de travail, baisse des pensions, situation actuelle...).
- Les revendications de la FSU.
- Les modalités pratiques
- Quand prendre sa retraite ? Avec quelle pension ? Avec calcul des montants individuels et particuliers des pensions
- Un temps sera consacré aux questions / réponses

Les modalités d'inscription et le lieu seront communiqués plus tard

## Stage AESH : 24 novembre

### Programme:

- 9h30 Accueil
- 10h – 12h30
- Groupes d'échange de pratique par famille de handicap ou intervention d'un professionnel du handicap (à trouver)
- 12h30 - 13h30 Repas convivial
- 13h30– 16h30
- Questions réponses (droit et conditions de travail)
- Elections professionnelles

### Lieu : Tulle

Les modalités d'inscription et le lieu précis seront communiqués plus tard

Pour les AESH et l'école inclusive cette rentrée ne s'est vraiment pas faite sous le signe de l'abondance.

Les AESH subissent également le manque de personnel dans l'éducation nationale à tous les échelons, la majorité des AESH en Corrèze n'ont pas encore reçu leur contrat ou avenant pour cette rentrée du fait du personnel administratif manquant à la DSDEN.

Une dégradation de plus de leur condition de travail, comment reprendre sereinement sans avoir reçu aucun document administratif, signer sa prolongation de contrat, son CDI, quand on doit prendre son service sans savoir exactement son/ses affectations, le nombre d'élève à accompagner, le/les types de handicap, le/les niveaux scolaires.

Malgré le manque de personnel, les AESH ne voient pas leur volume horaire augmenter, elles restent sur des temps partiels subit qui entraînent une éternelle précarité. Le temps d'emploi moyen est de 60%, 24h par semaine donc d'environ 820€ par mois. **L'accompagnement d'élève en situation de handicap n'est pas un emploi complémentaire mais un véritable travail qui doit être reconnu à sa juste valeur.**

La mise en place des PIAL (Pole inclusif d'accompagnement local) et la mutualisation contribuent à la dégradation des conditions de travail des AESH, à la perte de sens des missions. Elles ne peuvent pas les exercer comme il serait nécessaire pour permettre aux élèves en situation de handicap de s'épanouir et de prendre le chemin de l'autonomie. La mutualisation ne permet pas d'accorder plus de 6h d'accompagnement par élève. Des choix doivent être faits et c'est très pénalisant pour les élèves. Les AESH n'y retrouvent pas leur compte non plus du fait de l'adaptation obligée sans formation continue aux différents handicaps, niveau scolaire, âge, établissements. Nous savons bien que nous laissons des élèves au bord du chemin. Et les élèves dont la notification n'est pas encore arrivée, que deviendront-ils si le budget est épuisé ?

Les AESH espéraient une rentrée dans de meilleures conditions mais le manque d'écoute, de dialogue et de reconnaissance de l'administration et du ministère entraînent une détérioration d'année en année des conditions de travail et de salaire de ce personnel pourtant indispensable à la bonne marche de l'école inclusive.

**Catherine Soares**  
AESH /FSU

## Semaine de l'Éducation Prioritaire: exprimer les bilans et les exigences



La carte de l'Éducation prioritaire devait être revue en 2019, après un bilan qui n'a pas eu lieu. A ce jour, le ministre Pap Ndiaye déplore un mille-feuille de dispositifs devenus peu lisibles... alors même que les CLA (contrats locaux d'accompagnement), les TER (territoires éducatifs ruraux) et les cités éducatives, qui se déploient en parallèle aux réseaux REP et REP+, sont le fait du seul ministère.

En ce début de 2ème quinquennat, c'est une logique de contractualisation des moyens qui est affirmée. Sans attendre d'éventuelles annonces sur l'Éducation Prioritaire, la FSU décide d'appeler les équipes des réseaux, établissements et écoles à exprimer avec les syndicats de la fédération, leur bilan et leurs exigences pour l'Éducation Prioritaire tout au long de la semaine du 14 au 18 novembre 2022. La FSU fera connaître largement toutes les actions et initiatives qui se dérouleront au cours de cette « semaine pour l'Éducation Prioritaire ».

Par ailleurs, un bilan avec les militant·es des sections départementales FSU et des SN de l'éducation aura lieu en visio le jeudi 17 novembre de 14h à 16h.

Expérimentées à la rentrée 2021, les évaluations d'écoles devaient être généralisées à la rentrée 2022, à hauteur de 20% par an des écoles, au niveau départemental comme national.

Ces évaluations inquiètent la profession aussi bien pour leur mise en œuvre que pour leur finalité. En effet dans un contexte de culture de l'évaluation, leurs modalités interpellent.

Issue de la loi dite « pour une école de la confiance », massivement rejetée par la communauté éducative en 2019, cette évaluation doit se dérouler en deux phases.

- une phase d'autoévaluation, qui a pour but « d'analyser l'école dans sa globalité » en intégrant les temps d'apprentissages, notamment via les acquis des élèves, les temps de vie dans l'école sur temps scolaires et périscolaires, en faisant participer les enseignant·es, les parents d'élèves, les élèves et la collectivité locale.
- une phase d'évaluation externe, conduite par une équipe désignée par le ou la DASEN composée de professionnel·les n'intervenant pas dans l'école (IEN, chef·fe d'établissement, directeur, directrice CPC...), qui produiront un rapport d'évaluation.

Nouvelle injonction hiérarchique qui alourdit la charge de travail, absence de temps dédié pour s'y consacrer, utilisation des évaluations nationales tant décriées comme indicateur : les inquiétudes sont nombreuses quant à la mise en œuvre de cette démarche. L'utilisation d'un questionnaire « de satisfaction » auprès des parents et des élèves pourrait amener à évaluer les attitudes et pratiques des enseignant·es. Pour le SNUipp-FSU, un tel outil changerait fondamentalement les relations entre usagers, usagères et équipes en instaurant un lien de clientélisme entre les usagers et usagères et les PE, à l'encontre des missions et valeurs du Service public.

Le ministère a annoncé le report des évaluations après le mois de décembre en raison de la mise en place des grands débats. Éloignées des besoins des écoles et des personnels, plus qu'un report, c'est leur abandon qui est nécessaire. Dans un communiqué datant du 28 juin 2022, l'intersyndicale éducation SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'action, SNALC et Sud Education, avait déjà exigé l'arrêt définitif des évaluations d'écoles.

Ce dispositif doit être abandonné. Les équipes qui souhaitent ne pas y prendre part peuvent se saisir de la motion de conseil des maîtres et maîtresses (contacter le SNUipp-FSU pour se la procurer). Le SNUipp-FSU soutiendra tous les personnels qui subiraient des pressions.



**Dans ce contexte, le SNUipp-FSU 19 organise une réunion d'information syndicale sur le thème des évaluations d'école le mercredi 28 septembre avec Betty Teyssier du SNUipp-FSU national, spécialiste de ce dossier.**

**De 9h à 12h, dans la salle des fêtes de Favars, les collègues corréziens sont invités à participer à un temps d'échanges, de décryptage et de compréhension des enjeux de ces évaluations.**

**Pour le SNUipp-FSU 19, il est plus que jamais nécessaire de permettre aux collègues de reprendre la main sur le métier. C'est conscients et responsables que nous pouvons œuvrer pour une école plus juste et équitable, bienveillante avec ses agents et engagée dans la réussite de tous les élèves.**

Le programme d'Emmanuel Macron lors des dernières élections présidentielles annonçait la couleur pour les LP avec le doublement des périodes de stage, la poursuite des aides de l'Etat aux entreprises pour embaucher des apprentis, et l'objectif de faciliter de plus en plus tôt le passage du statut de lycéen professionnel à celui d'apprenti, grâce à la mixité des publics du LP.

En Juillet 2022, les LP ont été placés sous la double tutelle de l'Education Nationale et du Ministère du travail.

Le 13 septembre, Emmanuel Macron, en déplacement au lycée professionnel Eric Tabarly aux Sables d'Olonne, a apporté quelques précisions et fait quelques annonces.

Il souhaite donner de l'autonomie aux chefs d'établissement afin que ceux-ci adaptent localement les formations dispensées par les LP aux besoins des entreprises.

La rémunération des stages de LP en terminale, financée par l'État, permettra de pallier le manque de main-d'oeuvre dans les secteurs sous tension.

Les sections ne permettant pas une insertion professionnelle rapide dans un bassin local pourront être fermées.

M. Macron annonce en même temps que le doublement des périodes de stage un renforcement de l'enseignement du Français et des Mathématiques, laissant au chef d'établissement le soin de concilier dans son établissement ces injonctions paradoxales.

L'annualisation du temps de travail des enseignants de LP est clairement annoncée.

Si le LP reste encore – en partie, et pour combien de temps ? - sous l'égide de l'Education Nationale, on comprend que la politique menée est celle du désengagement de l'Etat.

Suivant leur région d'origine, les élèves des lycées professionnels publics se verront proposés des contenus de formations différents, décidés grâce à une « concertation locale » avec les entreprises.

Pour mener plus facilement à terme cette politique, M. Macron et Mme Grandjean ont des éléments de langage bien rodés. Ces réformes sont bien sûr dans l'intérêt des jeunes. Et pour le prouver, leur leitmotiv sont l'insertion professionnelle et le taux de décrochage, qui seraient meilleurs en apprentissage qu'au LP. Et de nous matraquer de chiffres, souvent faux ou partiels.

Mme Grandjean a ainsi déclaré dans « Challenges » qu'un lycéen professionnel sur trois obtenait le diplôme du bac pro. Or il s'agit de deux sur trois (contre 4 sur 10 en apprentissage). Quant au CAP, 3 élèves sur 4 l'obtiennent contre 6 sur 10 en apprentissage.

De plus les taux de réussite en apprentissage ne tiennent pas compte du taux de rupture des contrats qui est d'environ 30 %

Mais surtout, le SNUEP-FSU déplore cette vision de nos jeunes uniquement restreinte à leur employabilité immédiate. Les jeunes de LP ont le droit à une vraie formation qualifiante, à la poursuite d'études et à l'accès à des diplômes permettant d'évoluer dans leur carrière. Leur avenir ne peut pas être décidé seulement en fonction de la conjoncture économique actuelle du bassin d'emploi où le hasard les a fait naître.

Céline DROAL



## Crise de recrutement, alerte !



« Il y aura un professeur devant chaque classe à la rentrée ». C'était la promesse du ministre de l'Éducation nationale. Pour atteindre cet objectif, les rectorats se sont lancés dans une course la montre pendant tout l'été, multipliant les petites annonces, job dating et semblant de formations express, comme si on pouvait devenir professeur en quelques jours ! Définitivement, cette rentrée est celle de la pénurie et du bricolage.

Si le métier d'enseignant n'attire plus, c'est en raison de la faiblesse des salaires mais pas seulement. Si le métier n'attire plus, c'est aussi en raison des conditions de travail : 30 élèves par classe en collège, 35 en lycée ! Il est impossible de faire correctement son métier dans ces conditions.

La profession a été fortement malmenée pendant 5 ans par Macron : réformes imposées (elles ont creusé les inégalités et accrues la charge de travail), réforme de la formation des professeurs, suppressions de postes (-7900 dont 93 sur l'académie de Limoges).

1617 postes n'ont pas été pourvus au concours de second degré soit 25% de postes non pourvus. Du jamais vu ! Toutes les matières sont touchées (maths, lettres, physique chimie, anglais sont concernées de façon criante). Dans l'académie, le bilan est difficile à faire puisque le rectorat entretient désormais l'opacité sur sa gestion des moyens depuis la mise en place de la loi de transformation de la fonction publique. Nous savons que tous les stagiaires attendus en maths n'ont pas pu être affectés ou que 9 postes n'ont pas été pourvus en technologie.

Même si notre département semble moins touché que d'autres à cette rentrée (et encore ! sur Tulle, Egletons ou Ussel, il manque des professeurs dans certains établissements), la suite sera problématique : les remplacements ne seront pas assurés, les élèves auront de longues périodes sans enseignants en cas d'arrêt maladie par exemple. Il n'est malheureusement plus rare de voir des élèves ne plus avoir cours pendant plusieurs mois.

La faiblesse des salaires des enseignants fait aujourd'hui consensus, elle est même largement à l'origine de la crise de recrutement. Un enseignant débutant gagne seulement 1,13 fois le SMIC ! Il est donc éligible à la prime d'activité, dispositif destiné à lutter contre la pauvreté. En 1980 un enseignant débutant gagnait 2 fois le SMIC...

Le salaire des enseignants français est très inférieur au salaire des enseignants des pays de l'OCDE, à tous les échelons de la carrière, mais il est aussi très inférieur aux salaires des cadres de catégorie A de la fonction publique et même en début de carrière à ceux de catégorie B d'autres ministères. Le privé pour des recrutements à bac+5 est aussi bien plus rémunérateur.

Le point d'indice, qui sert de base de calcul au traitement de tous les fonctionnaires est quasi gelé depuis 2010 alors que l'inflation sur la période a été de 17,3%. Les pertes de pouvoir d'achat sont considérables. La dernière revalorisation de 3,5% concédée par le gouvernement est très insuffisante et elle est très loin de couvrir la seule inflation (+7% de prévu en septembre).

Macron annonce que les enseignants débutants percevront 2000€ net, sans annoncer de date. C'est un premier pas s'il se concrétise, mais il est insuffisant car cela ne ramène pas le salaire à ce qu'il était en 1980 et aussi car l'augmentation ne peut se cantonner aux seuls débuts de carrière : il faut aujourd'hui 12 ans pour dépasser 2000€ net. C'est toute la carrière de tous les enseignants qui doit être revalorisée, sans contrepartie avec la perspective de 2 fois le SMIC en début de carrière.

Macron annonce aussi une augmentation de 10%, mais là encore sans détail. Si c'est sur le quinquennat, c'est très loin de répondre à l'urgence. Il annonce aussi une hausse plus importante pour des enseignants qui accepteraient de faire plus (sans doute le travail de personnels qu'il souhaite supprimer comme CPE ou PsyEN), ce qui n'est pas une revalorisation puisqu'il s'agit de payer du travail supplémentaire. Il faut rappeler que les enseignants travaillent 42h53min par semaine selon le ministère lui-même et la proposition de Macron entre en contradiction avec ses propos sur l'épuisement des professeurs.

Alors qu'il y a une dynamique de démissions aujourd'hui dans l'EN, que la crise de recrutement est majeure, il n'est pas question d'imposer de nouvelles tâches !

**Le bureau du SNES départemental, Laetitia Agnoux et Cédric Rava**

La dégradation de notre discipline et de nos métiers, largement entamée sous l'ère Blanquer, est en passe de franchir une nouvelle étape. La revalorisation historique du métier d'enseignant mise en avant à grand renfort de déclaration n'aura pas lieu. Pire, après Sarkozy qui avait annoncé vouloir un «deal» emplois contre rémunération qui se sera soldé par une suppression de postes sans précédent continuée par Macron 1, il nous est maintenant proposé un «deal» supplément de rémunération contre supplément de tâches et travail à accomplir. Ceci au mépris de nos statuts avec la volonté d'accélérer ainsi leur fragilisation.

C'est un des objectifs du fameux CNR, entendre Conseil National de la Refondation, voulu par Macron 2 et accompagné par le nouveau ministre de l'Éducation. Il nous reviendrait de négocier nous-mêmes nos propres dégradations... Inadmissible !

C'est aussi, alors que le besoin de pratiques physiques et le rôle primordial de l'École dans cet objectif sont reconnus, l'expérimentation de deux heures de sport supplémentaires au collège qui fait fi de l'EPS, du sport scolaire, des sections sportives...

Devant les difficultés territoriales (manque de structures associatives et de clubs par endroit) générant des inégalités pour mettre en œuvre ce dispositif qui, in fine, ne s'adressera pas au public qui en aurait le plus besoin. En effet, compte tenu du caractère volontaire permettant aux élèves ayant le moins d'appétence pour le sport de s'en exonérer, il est proposé aux enseignants d'EPS de le mettre en œuvre.

Cette sollicitation des enseignants d'EPS pourrait se faire, à en croire une expression de la ministre des Sports, dans le cadre du bénévolat... Ces deux heures de sport au collège ainsi que les trente minutes d'activités par jour dans le primaire (dispositifs non pérennes et qui ne fonctionnent pas au regard de l'histoire de notre discipline depuis les années 70) seraient le fameux héritage immatériel des JOP de Paris 2024... De qui se moque-t-on ?

Combien de temps encore laisserons nous faire ces politiques destructrices du service public d'éducation et du sport ? Nos métiers sont en danger. Ils le sont à bas bruit mais les enjeux sont lourds pour notre avenir, notre discipline, notre profession. Les quatre heures d'EPS pour tous et toutes que nous revendiquons, avec les conditions et les moyens pour les réaliser, dans le cadre d'une refonte globale du système éducatif, sont une nécessité et un incontournable si on souhaite une nouvelle dynamique vers « une jeunesse plus sportive » et une démocratisation de la réussite scolaire.

La rentrée 2022 enclenche une année scolaire dans laquelle l'engagement et les mobilisations de chacun·e seront primordiaux.

Bonne rentrée exigeante et combative pour nos élèves et pour l'EPS !

## Fin de l'abondance, fin de l'insouciance, fin des évidences : Vraiment à l'Éducation Nationale ???

### Pourtant l'Éducation Nationale ne connaît aucun de ces termes

De nouvelles annonces présidentielles et ministérielles ponctuent cette rentrée qui se place dans un contexte très tendu. Rappelons simplement les 440 emplois supprimés pour 8000 élèves de plus. La mise en œuvre de l'option mathématiques en lycée, annoncée dans des délais tellement contraints qu'ils ont à peine donné le temps de l'information des élèves et des familles, le nombre conséquent de postes non pourvus, autant d'éléments qui font de cette rentrée une rentrée bien difficile.

Nous pourrions y ajouter la double tutelle des adjoints gestionnaires qui va entraîner des conséquences non négligeables, avec parfois des tensions importantes au sein des équipes de direction.

Les annonces des évolutions pour le collège, le LGT et l'enseignement professionnel font preuve d'une déconnexion avec le réel de nos établissements est désolante. La phrase du Président : «... **il y a déjà des projets d'établissement. Ça fait 5 ans que je suis Président de la République et je n'étais pas au courant de ça** » montre cette méconnaissance.

L'éducation à l'orientation et les exemples donnés existent dans la plupart des établissements (découverte des métiers, stages, visite d'entreprises, ...). Par contre, quelle évaluation de la création des Agences Régionales de l'Orientation et des Métiers, de suppressions de nombre de CIO, du manque de postes de psychologues, de conseillers d'orientation, ... ?

L'annonce catastrophique du doublement du nombre de journées de stage pour l'enseignement professionnel dès l'année 2023, montre sans ambiguïté, au-delà des mots prononcés, la conception de cet enseignement et sa réduction à des finalités d'acquisition de techniques professionnelles au détriment des acquisitions générales qui visent à former des citoyens émancipés.

Nous avons besoin de travailler dans la continuité, nous avons besoin d'effectifs dans les classes qui permettent de travailler efficacement avec les élèves, quels que soient leurs besoins, nous avons besoin de personnels sous statut, stabilisés dans leurs emplois.

Le gouvernement devrait tirer les conséquences de son évaluation positive des classes à effectifs dédoublés ou

fixés à 24 élèves au plus. Nombre de collèges verront cette rentrée avec des classes parfois à plus de trente élèves et trente-cinq en lycée. C'est inacceptable. La réussite de tous les élèves, notamment les élèves qui relèvent du champ du handicap, ne peut être obtenue dans ces conditions.

La volonté de renforcer l'autonomie des EPLE, sur le modèle récent de l'expérimentation marseillaise ici aussi sans réelle évaluation, ne peut nous satisfaire. Il est déjà indiqué que tous les projets ne pourront être satisfaits. De fait, cela renforce la mise en concurrence des EPLE. L'accroissement des postes à profil, avec toutes les conséquences pour les affectations des personnels et le rôle des personnels de direction dans leur recrutement, constitue autant de ruptures des bases de la Fonction Publique de carrière.

Enfin, la montée en puissance des nouvelles modalités d'évaluation, avec les conséquences en termes de rémunération de la part résultat de l'IFRR, se poursuit. Nous rappelons que nous nous opposons toujours à l'évaluation des chefs d'établissement adjoints par les chefs d'établissement et renvoyons chaque collègue au protocole que nous avons proposé pour lutter contre ce dispositif.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire ni des conditions de cette rentrée, ni des orientations données par le Président de la République ou du Ministre de l'Éducation Nationale.

Face à ce constat, nous appellerons les personnels de direction à se joindre activement aux actions revendicatives engagées dès le mois de septembre.

Les élections professionnelles de décembre constitueront également un moment important pour définir le type de syndicalisme que veulent les personnels, dont les personnels de direction.

**Avec le snU.pden-FSU les personnels de direction peuvent affirmer sans ambiguïté les valeurs et pratiques auxquels ils sont attachés.**

## **Créer et réunir les conditions d'un véritable dialogue social respectueux**

### **La FSU ne se rendra pas à la réunion de lancement du "CNR"**

La FSU est attachée à une véritable refondation de la démocratie sociale, dont la revitalisation est un élément déterminant pour redynamiser notre modèle de société.

Elle n'accepte pas que cette préoccupation puisse être détournée dans le cadre de ce que le Président de la République désigne dans une démarche labellisée « Conseil National de la Refondation ». A ce jour, la FSU n'a été ni informée, ni consultée, sur la méthode, l'ordre du jour, les objectifs de cette initiative gouvernementale qui, à cette heure, n'apparaît que comme un objet de communication gouvernementale.

Parce qu'elle est viscéralement attachée à porter partout la parole des salarié-es qu'elle représente, celle-ci ne saurait être utilisée de quelque manière que ce soit pour une telle communication.

C'est pourquoi, elle décide de ne pas se rendre à la première réunion prévue jeudi 8 septembre, dont elle n'en sait ni les principes d'organisation ni les objectifs poursuivis.

Le Président de la République, dont le précédent quinquennat a été marqué par la mise à l'écart systématique des organisations syndicales et le refus de faire vivre un dialogue avec l'ensemble de la société civile, qu'illustre notamment l'expérience de la Convention citoyenne sur le climat, semble récidiver ici sur le fond comme sur la forme.

La crise que traverse notre démocratie impose d'autres réponses que des effets d'annonce ou le contournement d'instances existantes comme le Parlement ou le CESE, ou les instances de représentation des personnels ou des salarié-es qui ont été affaiblies lors du précédent quinquennat.

Pour la FSU, le gouvernement devrait donc en premier lieu s'engager à revitaliser les instances de dialogue social dans lesquelles elle est force de proposition dans la Fonction publique comme dans les ministères tant au niveau local que national.

Par ailleurs, comment prétendre parler « refondation » quand les discussions ne porteront pas sur les droits des salarié-es dans les entreprises, sévèrement écornés par les lois travail successives, sur les droits des privé-es d'emploi avec la réforme de l'assurance-chômage, et sur ceux des agent-es des Services publics, gravement remis en cause par la loi Dussopt (suppression de nombre de capacités de contrôle des commissions paritaires, réduction du nombre d'élus attaques contre les CHSCT... ) ?

La démocratie sociale a besoin, avant tout d'un syndicalisme respecté et écouté, à l'inverse de ce qui a été fait durant le quinquennat précédent par les mêmes qui convoquent aujourd'hui cette réunion. Dans ce contexte, se référer au CNR de 1944, celui qui a jeté les bases d'une démocratie politique mais aussi sociale, sanitaire et économique, est à contresens de l'Histoire quand la version de 2022 s'inscrit dans le cadre imposé de l'austérité budgétaire et d'attaques programmées contre la sécurité sociale, de nouvelles menaces sur les conditions d'exercice du droit à la retraite, sur fond de refus d'engager une politique plus redistributive.

La FSU défend une autre conception du dialogue social et regrette profondément, que les conditions d'un véritable échange pour envisager les mesures visant à améliorer conséquemment les conditions de vie de l'ensemble de la population, ne soient pas réunies pour cette réunion.

Derrière l'affichage d'une « nouvelle méthode », les actes ne suivent pas. Il y a pourtant urgence à entendre la voix du monde du travail, la FSU reste déterminée à porter cette voix.

La FSU reste disponible et demandeuse d'un dialogue social respectueux et utile pour changer le cours de la situation actuelle et gagner des améliorations pour les conditions de vie, de rémunération et de travail pour toutes et tous.

